



Journée mondiale du refus de la misère : 60 organisations se mobilisent pour la justice sociale et environnementale

Convaincues que justice sociale et justice environnementale vont de pair, 60 organisations réunies au sein du Collectif Refuser la Misère, appellent à la mobilisation le 17 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale du Refus de la Misère. Partout en France, des événements sont organisés pour interpeller les responsables politiques et les citoyens, et les appeler à s'engager pour la justice sociale et environnementale.

À Paris, sur le parvis des Droits de l'Homme du Trocadéro à partir de 17h30, des personnes en situation de pauvreté, des responsables politiques et associatifs s'exprimeront
Retransmission en direct : <https://youtu.be/8-Ku5Em5qZ8>

Les personnes les plus pauvres, premières touchées par les effets du changement climatique

On l'a vu avec la crise de la COVID-19 : nous ne sommes pas égaux devant la pandémie. Nous ne sommes pas davantage face aux changements climatiques. Comme les pays les plus pauvres sont davantage exposés aux effets du changement climatique, les personnes les plus défavorisées sont surexposées aux dégâts environnementaux. D'abord, du fait de leurs lieux d'habitation, souvent situés à proximité de poches de pollution – près d'activités industrielles ou agricoles polluantes, de carrefours routiers, dans un environnement bétonné – souvent mal isolés ou en situation de sur-occupation. Dans ces passoires énergétiques, nombreux sont ceux qui cherchent à faire des économies sur des factures qu'ils ne peuvent pas payer. Les conséquences sur leur santé, souvent déjà fragile, sont graves : asthme, maladies respiratoires chroniques, saturnisme...

Des politiques et des mesures qui laissent les plus pauvres de côté

Davantage touchées par les effets du changement climatique, les personnes les plus pauvres sont aussi les plus impactées par les mesures environnementales. La construction du Grand Paris ou la réhabilitation des friches industrielles de Confluence en éco-quartier à Lyon en sont des exemples criants : l'arrivée des transports s'accompagne d'une rénovation du quartier, des bâtiments, des logements, qui entraîne une augmentation des loyers et un rejet des habitants pauvres dans une périphérie éloignée. La taxe carbone proposée dans le cadre de la transition écologique est une illustration de mesures réfléchies sans en évaluer l'impact sur les plus vulnérables. De manière générale, la fiscalité écologique pèse déjà plus fortement sur les ménages les plus pauvres. Son impact sur les ménages varie d'un facteur 4 entre le premier décile de revenus (soit 1,8 % du revenu des plus pauvres) et le dernier décile (soit 0,4 % du revenu des plus riches), alors même qu'en France, l'empreinte écologique des 10 % les plus pauvres est deux fois inférieure à celle des 10 % les plus fortunés.

Nos propositions pour une transition écologique juste

Pour bâtir un monde de justice sociale et environnementale, nous connaissons les priorités : assurer à tous et toutes un logement décent, garantir des services publics de qualité, garantir un emploi digne. La

transition écologique et le lien social en sont pourvoyeurs comme le montre l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée. La fiscalité écologique, comme la taxe carbone, doit aussi être partagée équitablement et être fléchée vers la transition écologique. Nous demandons également à ce que toutes nouvelles lois et politiques publiques soient évaluées à partir de leur impact sur les 10 % les plus pauvres et au regard des objectifs de développement durable que la France s'est engagée à mettre œuvre.

Pour que la transition écologique soit juste, toutes et tous – et en particulier les plus pauvres – doivent être associés à la construction de solutions concrètes et être considérés comme sources d'initiatives : contraintes à une sobriété du fait de leurs conditions de vie, les personnes les plus pauvres ont des pratiques écologiques dont toute la société peut s'inspirer.

**Pour en savoir plus, téléchargez le [dossier de presse](#)
Contact presse : Emilie Perraudin / emilie.perraudin@atd-quartmonde.org / 06 28 61 69 05**